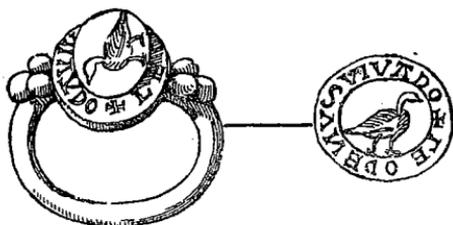


NOTE
SUR UN
ANNEAU MÉROVINGIEN
EN OR
TROUVÉ PRÈS DE COMPIÈGNE

PAR LE COMTE DE MARSY, MEMBRE TITULAIRE

Dans la séance de novembre 1880, M. le docteur Lesguillons a présenté à la Société historique de Compiègne un anneau trouvé récemment, dans le lit de l'Oise, près de Compiègne ; notre collègue venait d'en faire l'acquisition, le sauvant ainsi du creuset de l'orfèvre, auquel il paraissait destiné. Depuis, il a bien voulu nous permettre de l'examiner et nous allons donner le résultat de nos investigations sur ce petit monument, qui offre tous les caractères de l'époque mérovingienne.



L'anneau, qui nous a été communiqué par M. Lesguillons, et dont nous donnons ici un double dessin (ensemble et

empreinte), est en or et pèse 17 grammes. Il est formé d'une baguette ronde, sur laquelle est fixé un châton circulaire, qui semble rattaché à la baguette par deux groupes de trois points ou globules en or soudés, disposition que l'on remarque également sur d'autres bijoux auxquels nous aurons l'occasion de le comparer. (1)

Le centre du châton est creusé et occupé par un grenat convexe gravé.

Autour est une légende en caractères majuscules, gravée en creux à l'envers, et sur laquelle on lit, sans aucune hésitation :

† LEODENV^s VIVĀ DO.

C'est-à-dire *vivat*, le T étant parfaitement formé par la barre supérieure de l'A. — *deo*, l'E étant supprimé par suite du défaut de place, soit : LEODENV^s VIVAT DEO ; acclamation chrétienne, dont nous fournirons tout à l'heure un certain nombre d'exemples.

L'intaille porte la représentation d'un oiseau, dans lequel, croyons-nous, on peut reconnaître une *colombe*.

Tels sont les divers éléments que nous nous proposons d'étudier, dès que nous aurons déterminé la date approximative de la bague de Leodenus.

Et, disons-le d'abord, les anneaux sigillaires de l'époque mérovingienne sont en fort petit nombre et, en réunissant ceux qui se trouvent au Cabinet des Antiques, dans nos Musées et dans quelques collections particulières on n'arrive guère à en indiquer plus de trente. Je ne parle pas ici, bien entendu, des anneaux dont le châton n'est formé que par une monnaie romaine ou mérovingienne ; en comprenant ces derniers, on arriverait peut-être à en réunir le double.

(1) Anneau dit de Sainte-Radegonde, anneau de Caranda, *Wabuetusus*, *Donobertus*, et bague de Sigebert.

Presque tous ces anneaux ont été décrits, soit dans des travaux généraux sur les bagues des abbés Barraud et Martigny, dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* de M. Le Blant, et dans le *Tombeau de Childéric* de l'abbé Cochet, (1) soit dans des dissertations spéciales de MM. Quicherat, Deloche, l'abbé Auber, etc. (2)

La plupart ont été dessinés, soit dans les ouvrages que nous venons de citer, soit dans les figures de l'*Histoire de France par les Monuments*, de MM. Bordier et Charton. (3)

Ces anneaux peuvent être rangés dans plusieurs catégories ; les uns sont des anneaux royaux, d'autres sont considérés comme ayant appartenu à des dignitaires et principalement à des évêques ; quelques-uns enfin (et, sur ceux-ci, la légende se lit directement et n'est plus destinée à fournir d'empreintes) sont des bagues de fiançailles ou de mariage. (4)

Parmi les anneaux royaux, le seul indiscutable est celui de Childéric I^{er}, trouvé en 1653 dans le tombeau de ce prince, et qui a disparu à la suite du vol de la Bibliothèque en 1831. (5) On y ajoute aussi l'anneau d'or, portant une tête de profil et les initiales S. R. qui serait l'anneau de Sigebert II. (6)

Les anneaux indéterminés offrent deux types différents et

(1) Peut-être faut-il rappeler ici l'anneau n° 347 de M. Le Blant, ayant appartenu à M. Charvet, et sur lequel on lit *Berteildi* et un monogramme dans lequel M. le v^{te} d'Amécourt, possesseur de ce bijou en 1867, lisait : *Regina* (?) (*Exp. Unic.* de 1867. *Hist. du Trav. France.* N° 1542.)

(2) Barraud. *Des Bagues.* *Bulletin monumental* — 1864 et tirage à part. — Martigny. *Des anneaux chez les premiers chrétiens.* Macon, 1858. — *Catalogue de l'Histoire du travail à l'Exposition de 1867, France*, nos 1541-1562.

(3) Quicherat. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr.* T. XXVII. — Deloche. V. plus loin.

(4) T. I. p. 150 et 172.

(5) *Baudulfus* et *Hariculfa*. *Dromacius* et *Betta*. *Heva* (?)

(6) *Bibl. nat. Cab. des Antiques* n° 2638. — Bordier et Charton *op. cit.* T. I. p. 150, et Longpérier. *Collection Rousseau.*, fig. 104.

qui pourtant se réunissent quelquefois à une époque intermédiaire.

Les uns, et l'on s'accorde généralement à les considérer comme les plus anciens, portent une légende monogrammatique, les autres, une légende entière, placée le plus souvent circulairement, autour soit d'un sujet gravé sur or, ou sur pierre, soit d'une inscription monogrammatique. (1) Tel est le cas d'un anneau en bronze publié par M. Hucher et trouvé à Allonnes. (2) On explique la présence simultanée du monogramme et de la légende, en disant que tandis que la légende devait être lue, le monogramme était surtout destiné à être reconnu par le peuple.

Les Bénédictins, dans leur *Traité de Diplomatique* (3) citent à cette occasion, une lettre de S. Avit, évêque de Valence, qui a été publiée et commentée par M. Le Blant (4). Saint Avit y recommande à Apollinaire, évêque de Valence, qui lui faisait faire un cachet en forme d'anneau, d'y faire graver son monogramme et son nom.

Parmi les anneaux exclusivement monogrammatiques, le plus connu est celui de M. Benjamin Fillon, attribué d'abord à Sainte-Radegonde et qui a été l'objet de nombreux travaux de MM. l'abbé Auber, Quicherat et Le Blant. (5)

(1) *Racnetramnus. Abboneso* (Le Blant, 575 A.). *Donobertus. Leodenus. Crascactus* (Coll. B. Fillon, N° 1559. Exp. de 1867.)

(2) *Launoberga*, (Le Blant, 669 A.) *Leuba-ius*. Coll. Cartier (Le Blant, 672. A.)

(3) T. IV. p. 318, Lettre 78.

(4) *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 403.

(5) Quicherat. *Mém. de la Soc. des Antiq. de fr.* T. XXVII, p. 186. Le Blant. *Revue de l'Art chrétien*. T. VIII. (1864) p. 252 et *Inscrip.* 575 B.

Auber. *Revue de l'Art chrétien*. T. VII (1863), p. 116 et 576, et T. VIII (1864), p. 24 et 240.

Je citerai aussi l'anneau d'argent trouvé à Caranda et figuré dans l'*Album Caranda* et dans les *Antiquités de l'Aisne*, de M. Fleury. T. II p. 178.

Le moyen le plus certain de fixer approximativement la date de ces anneaux est de les rapprocher des monnaies mérovingiennes avec lesquelles ils présentent, du reste, de grandes ressemblances ; c'est ainsi qu'on est amené à en fixer la date du VI^e au VII^e siècle.

Un anneau, qui offre une grande analogie, pour le travail et pour la décoration avec celui de M. Lesguillons, a été trouvé il y a près de vingt ans, à Saint-Chamant, dans la Corrèze. Devenu la propriété de M. Deloche, il a fait l'objet d'une communication de ce savant à l'Académie des Inscriptions (séance du 16 avril 1880) (1).

Comme l'anneau de Leodenus, il est en or, le châton est accompagné de deux groupes de trois boules et le centre du châton, occupé également par une pierre gravée. Seulement, la pierre étant ovale, l'orfèvre a donné la même forme à la bande d'or sur laquelle est gravée la légende ; Légende que M. Deloche lit

† DONOBERTVS FEET MDICMI.

et qu'il interprète par *Donobertus fecit medicamentum*, en faisant un cachet de médecin. Il ne nous appartient pas de discuter cette attribution, mais, nous sommes cependant beaucoup plus disposé à voir, dans ces derniers mots qui ne sont peut-être pas très correctement gravés, une variante d'une invocation chrétienne, *Floreat in Deo*, ou quelque formule analogue (2). Mais, laissant de côté cette question, nous rappellerons seulement que M. Deloche attribue à la *seconde moitié du septième siècle* le bijou qui fait l'objet de son étude.

(1) *Revue archéologique*, juillet 1880, p. 19, et *Comptes-rendus de l'Acad.* 1880, p. 234.

(2) Une fibule mérovingienne trouvée à Hermes porte la légende VATQVIFECIT.

C'est cette date que nous croyons pouvoir retenir et indiquer aussi pour la bague de Leodenus ; et ce sentiment, partagé par la majeure partie des archéologues qui ont bien voulu l'examiner, se trouvera peut-être confirmé encore par les observations que nous nous proposons de présenter en terminant ce travail.

Le nom de Leodenus appartient à un groupe dont la racine est Liud, Luid, Leod, Liut et auquel on peut rattacher les noms suivants, que nous relevons en partie dans Forstmann (1), qui figurent dans des inscriptions et des diplômes, ainsi que sur des monétaires (2) :

| | |
|------------|------------|
| Laudenus, | Leotwinus, |
| Laudinus, | Leudenus, |
| Lefwinus, | Leudinus, |
| Leodanus, | Leudoinus, |
| Leodenus, | Leutuinus, |
| Leodoanus, | Leutwinus, |
| Leodoenus, | Liudinus, |
| Leodonus, | Liutinus, |
| Leoduinus, | Ludinus, |
| Leodunus, | Luduinus, |
| Leofwinus, | Lutwinus, |

(1) *Altdeutsches namenbuch*. Nordhausen, 1856-59, in-4°. T. 1^{er}, noms de personnes, V° Liud.

(2) Ces monétaires, dont nous devons l'obligeante indication à M. Anatole de Barhélemy sont au nombre de dix :

| | |
|---------------------|-------------|
| Leodeno ou Leudino. | Ambernac. |
| Leudenô | Angers. |
| | Chariliaco. |
| | Clisi. |
| | Turturonno. |
| Leudinus | Vienne. |
| | Sansat. |

et Leloinus (sans doute une mauvaise lecture). Vienne. (V. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. T. XLII, 1881, p. 283.)

et dont nous retrouvons encore les formes au onzième siècle dans :

Leofduwinus
et Leoffeuvinus.

On n'ignore pas combien à l'époque mérovingienne l'orthographe des noms propres offrait d'irrégularités et je n'en citerai comme exemple que deux variétés d'une monnaie de Narbonne, frappées pour le même roi Wisigoth et portant l'une, Liuvigildus, et l'autre, Leovigildus.

M. d'Arbois de Jubainville a, du reste, expliqué tout récemment ces transformations et établi l'égalité, dans l'onomastique franque, des formes *iu* et *eo*, à propos des mots *thiuda* et *theoda* (1).

Quant à la formule *vivat Deo*, ou *vivat in Deo*, elle est très anciennement usitée sur les monuments chrétiens et M. de Rossi en cite notamment, sur des sceaux chrétiens les variantes suivantes :

In Deo vivas.

In Deo vivat.

Spes in Deo.

Toutefois *Vivat*, dit-il, est beaucoup plus rarement employé que *Vivas* (2).

M. Le Blant nous donne, sur une fibule mérovingienne (3), l'acclamation *Vivat Deo in pace*, qui se rapproche encore plus de celle de l'anneau qui nous occupe (4).

(1) *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, T. XLI, 1880, p. 612.

(2) *Bull. d'Archéol. chrét.* éd. franç. 1874, p. 82-86, 39 et 144.

(3) *Insc. chrét. de la Gaule*. T. II, p. 607.

(4) M. Le Blant rappelle aussi (*Insc. chrét.* T. I, p. 65) l'inscription du IX^e siècle : *Scutari papa vive Deo*, à N.-D. du Puy, que M. Aymard,

M. de Rossi rapproche aussi de ces textes ceux qui portent :

Floreas in Deo.

Gaudeas in Deo.

Gaudenti in pace.

Semper in pace.

Sauf un anneau portant *Spes vivat in Deo* et ici *Spes* peut être pris comme un nom propre, nom assez répandu, au IV^e siècle, en Italie et porté par un évêque de Spolète, toutes les autres inscriptions romaines chrétiennes de ce genre sont anonymes (1).

Disons encore qu'en dehors de l'anneau de Leodenus, une magnifique bague mérovingienne émaillée de la collection de M. le baron Pichon porte la légende *Gundobertus vivat in Deo*, bague que l'on a cherché à attribuer à l'un des évêques du nom de Gombert.

Le grenat gravé qui occupe le centre du chaton paraît appartenir à la décadence romaine ; en tous cas il est anti-

qui l'a publiée le premier, rapprochait de deux vers de la Bible de Théodulfe (Ev. d'Orléans au IX^e s.)

Vive Deo felix per plurima tempora lector

Nec sis Theodulfi immemor oro tui.

M. de Rossi signale dans une découverte faite près de Trèves, sur les bords de la Moselle, par le chanoine de Wilmouzki, une urne en verre avec la légende *Vivas in Deo* (*).

(1) Les Bénédictins, dans le *Nouveau Traité de Diplomatique* (T. IV, p. 45) ont eu l'occasion de s'occuper de l'un de ces cachets portant seulement *Vivas in Deo* et ils avaient cru y distinguer les sceaux qui servaient à sceller les lettres canoniques de communion dites *formatæ* qui donnaient droit à l'hospitalité chrétienne.

« Tout en reconnaissant, dit M. de Rossi, que ces cachets qui faisaient partie du mobilier des premiers chrétiens, présentaient un caractère religieux plutôt que civil et personnel, il n'y a pas lieu d'en restreindre l'usage aux seules tessères d'hospitalité. » (*Bull. d'Arch. chrét.*, 1874, p. cit.)

(*) *Bull. d'Arch. Ch. Ed. fr.* 1873, p. 153.

que et comme ce n'est du reste que depuis peu que l'on commence à admettre l'existence de pierres gravées appartenant à l'art mérovingien, nous n'oserions nous prononcer à ce sujet.

L'oiseau qui y est figuré n'est pas très facile à déterminer. Toutefois, nous ne serions pas éloigné d'y voir une *colombe*, non, la colombe avec le rameau symbolique, mais une colombe, représentation païenne, ou du moins sans caractère chrétien apparent ; et il nous suffira pour l'établir de la rapprocher des dessins de cet oiseau relevés aux catacombes et reproduits par Perret, ainsi que de ceux que donne M. Le Blant.

Plusieurs bagues désignées comme chrétiennes par M. de Rossi, et l'une notamment qui a été reproduite dans le *Bulletin* de 1870 (1), ne présentent pas de caractères plus accusés que ceux de l'oiseau placé sur l'anneau de Leodenus. Du reste, il suffirait que l'orfèvre ait cru y reconnaître une colombe pour qu'il en ait fait le motif principal d'une bague évidemment chrétienne, s'il n'était suffisamment établi que dès cette époque et dans tout le cours du moyen-âge, on ait employé les intailles antiques, païennes ou autres, pour décorer les sceaux et surtout les contre-sceaux (2) ; et les évêques eux-mêmes, malgré des prescriptions plusieurs fois répétées, portèrent sur leurs anneaux des pierres gravées n'ayant pas de caractères les rattachant au symbolisme chrétien.

L'anneau de Leodenus, objet d'or, matière précieuse, d'un poids considérable, portant un nom, décoré d'une

(1) Ed. fr. T. IV, n° 3.

(2) Demay. *Introduction à l'inventaire des Sceaux d'Artois et de Picardie*. Roach-Smith. *Collectanea antiqua*, T. IV.

pierre gravée, ne peut avoir appartenu qu'à un personnage important, ou tout au moins riche de la seconde moitié du VII^e siècle. En outre, ce personnage, tant par la formule de salutation qui accompagne son nom que par le choix de l'initiale, paraît avoir tenu à manifester ses sentiments religieux.

Maintenant, est-il possible d'aller plus loin et pouvons-nous chercher à déterminer quel était ce personnage? Bien que cela puisse peut-être paraître une entreprise téméraire, nous croyons qu'il nous sera du moins permis de présenter une hypothèse et qu'en agissant ainsi, nous ne serons guère plus audacieux que ceux qui ont essayé d'attribuer à Sainte Radegonde l'anneau de M. Fillon et à Sigebert, celui de la Bibliothèque nationale.

Parmi les personnages dont le nom se rapproche le plus pour la forme de celui de l'anneau trouvé à Compiègne, il en est un qui, par sa situation, par ses relations avec notre pays et par l'époque à laquelle il a vécu, peut être proposé, au moins dubitativement. C'est Leudinus, ou Leuduinus, plus connu sous le surnom de Bodo, qui, appartenant à une famille patricienne, entra dans la vie religieuse, après avoir joué un rôle politique, fut moine d'abord, et plus tard évêque de Toul. Ce prélat mérita, après sa mort, d'être honoré d'un culte, qui lui a fait donner place dans le martyrologe et a permis aux Bollandistes de recueillir les détails de sa vie, dans une notice insérée au onze septembre (1) et que nous résumerons en quelques mots.

Leudin, ou Bodo, fils de Gonduin et de Saretrude, naquit sur le territoire des Lingons, entre 600 et 610. On connaît le nom d'un de ses frères, Fulcule, et celui de sa sœur, *Sala-berge*.

(1) Bolland. *Acta sanctorum*. Sept. T. III, p. 838-842. *Gall. Christ. Eccl. Tull.* T. XIII. col. 963-964, *Hist. de Fr.* T. XIII, p. 605-607.

Marié à une femme du nom d'Odile, Leudin ne tarda pas à la quitter pour entrer dans un cloître et la décida à suivre son exemple. Il avait déjà fondé trois monastères, lorsque les fidèles de Toul vinrent le chercher pour en faire leur évêque. Son élévation peut être fixée vers 660 et les Bollandistes ne connaissent pas la date de sa mort, qui ne peut être postérieure à 680, année où l'on trouve mentionné un autre évêque de Toul, du nom de Deodat.

Salaberge, sœur de Leudin, mariée deux fois, la seconde à un personnage désigné sous le nom de comte Bason, quitta également le monde et fut la fondatrice et la première abbesse de *Saint Jean de Laon*, où elle eut pour successeur sa fille Anstrude. *C'est dans ce monastère que s'était retirée également Odile, femme de Leudin et que fut rapporté de Toul, après sa mort, le corps de Saint Leudin (1).*

Les Bollandistes s'accordent à reconnaître que Leudin vint à plusieurs reprises à Saint-Jean de Laon, notamment lors de la mort de Sainte Salaberge.

Il nous paraît possible d'admettre, dès lors, que Leudin a pu venir également, soit à Compiègne, auprès de Childéric II en 663, ou de Thierry III, en 675, dans les grandes assemblées (2), ou mieux encore, à la réunion de 665, où douze évêques assistèrent au sacre de Saint Wilfrid (3), soit dans les villas royales de Choisy ou de Montmacq, ou à l'abbaye de Rethondes, localités situées toutes sur les bords de l'Aisne ou de l'Oise (4); et que, dans un de ces séjours, il aura perdu son anneau ou en aura été dépouillé.

(1) D. Lelong. *Hist. du Diocèse de Laon*, p. 68. Voir dans D. Lelong. l'épithaphe qui recouvrait les tombes de toute cette famille.

(2) Pellassy del'Ousle. *Histoire du Palais de Compiègne. (Séjours des rois).*

(3) A. Pécol. *Les assemblées ecclésiastiques de Compiègne. (Bull. de la Soc. hist. de Comp. T. II, p. 139.)*

(4) Martin Marville. *Essai sur les châteaux royaux, (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, T. XXIII.). Gallia christiana, etc.*

Trouvé, à la suite d'un dragage, dans l'Oise, au-dessus de Compiègne, presque au confluent de l'Aisne, l'anneau de Leodenus a dû être jeté dans la rivière d'un point voisin d'une des rives et cette origine nous semble aussi admissible pour le moins que celle du huguenot perdant, sur le champ de bataille de Montcontour, l'anneau de Sainte Radegonde volé par lui.

Les caractères religieux que nous avons signalés sur la bague de Leodenus et que nous pourrions rapprocher des prescriptions déjà en vigueur à cette époque et qui ordonnaient aux évêques d'avoir *un anneau d'or décoré d'une pierre précieuse*, ainsi que l'était au VII^e siècle, celui d'Ébrégésile, évêque de Meaux (1), pourraient fournir un nouvel argument à l'appui de cette hypothèse que nous nous bornons seulement à indiquer, heureux en tous cas, et quelque soit l'attribution qui puisse en être faite, d'avoir contribué, en faisant connaître cet anneau, à augmenter la liste si restreinte encore de ces monuments mérovingiens.

(1) Bénédict. *Nouv. traité de Dipl.* T. IV, p. 319. Voir aussi la bague de Saint-Arnoult, conservée au Trésor de Metz.